

Métiers de la sécurité et de la prévention : préformation

RÉF | 9640

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Découvrir les métiers de la sécurité (agent de gardiennage...) , leur contexte professionnel, les compétences attendues et les différents acteurs de ce secteur
- Acquérir les prérequis nécessaires à la réussite des tests de sélection aux formations qualifiantes dans la sécurité (français, tests psychotechniques, entretiens de sélection, ...)
- Acquérir des bases ou développer son niveau de néerlandais
- Clarifier son projet professionnel et définir son parcours de formation

Attention : Cette formation vous permet :

- de répondre aux questions que vous vous posez concernant le métier d'agent de gardiennage,
- d'acquérir des compétences utiles en français et en néerlandais,
- de vous préparer à l'entretien de sélection pour augmenter vos chances de réussir le test d'entrée dans un centre de formation qualifiante,
- de vous assurer de la cohérence de votre projet professionnel.

Attention: cette préformation n'est pas qualifiante et ne délivre pas l'attestation de compétence générale « Agent de gardiennage » et ne vous permet pas d'exercer ce métier. Seuls les centres autorisés et agréés peuvent former au métier d'agent de gardiennage (exemple : G4S, Securitas, Protection Unit, ...)

Programme

- Français ciblé métier (compétences visées : rédiger plusieurs types de documents, comprendre et reformuler facilement à l'oral et à l'écrit, argumenter

clairement et efficacement...)

- Préparation aux tests psychotechniques et à l'entretien de sélection, mises en situation, jeux de rôle
- Attitude à l'emploi : cv, lettre de motivation, compétences comportementales
- Néerlandais orienté métier
- Coaching sportif
- Découverte de l'offre de formation du secteur de la sécurité et de la prévention : les conditions d'admission, la manière de se préparer aux tests d'entrée ...
- Construction et clarification du projet professionnel, détermination du parcours de formation

Certification(s) visée(s)

Attestation de participation de l'organisme

Type de formation

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

8 semaines

Horaire

en journée temps plein

Début

2 septembre 2024 4 entrées par an

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.
L'inscription auprès d'Actiris est requise.

Pour intégrer une école de gardiennage, satisfaire aux **conditions spécifiques de la loi sur la sécurité privée et particulière du 2 octobre 2017** :

- Pouvoir fournir un extrait de casier judiciaire vierge modèle "article 596, alinéa 1"
- Être Belge ou ressortissant d'un état membre de l'Union européenne
- Avoir sa résidence principale dans un état membre de

l'Union européenne

- Ne pas avoir travaillé dans un service de police ou de renseignements au cours des 3 dernières années
- Ne pas exercer simultanément d'activité incompatible avec le métier d'Agent de Gardiennage (ex. vente d'armes, détective privé, agent pénitentiaire...)

Connaître

- Raisonnement logique : tests psychotechniques
- Maîtrise du français : orthographe de mots fréquents, formation de phrases simples, grammaire de base et rédaction d'un texte court

Remarques

Si votre niveau de français n'est pas suffisant, le centre vous orientera vers une remédiation.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Participez à l'une des séances programmées :

- mercredi 5 juin 2024 à 09h00 : « Séance d'information »

Comment s'inscrire ?

- De façon rapide, [en vous connectant ou en créant votre propre compte Mon Dorifor](#) en tant que candidat
- Dans une Antenne Actiris, en prenant rendez-vous par téléphone au numéro gratuit 0800 35 123
- Après d'un conseiller de la Cité des métiers,
 - soit en vous rendant sur place sans rendez-vous (Avenue de l'Astronomie 14 1210 Bruxelles-Métro Madou) lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (15h30 en juillet et août), jeudi de 13h30 à 19h (16h pendant les congés scolaires)
 - soit en utilisant la plateforme de conseil en ligne [Miti](#) ouvert de 9h à 12h sauf le jeudi
- Après de notre call center au numéro gratuit 0800 555 66

Organisme

Bruxelles Formation - Gare Maritime - BF tremplin

Rue Picard 11

1000 Bruxelles

Tél: 02/286.81.40

<http://www.bruxellesformation.brussels>